

Prévention des risques professionnels

Autres risques

Électrisation - Électrocution
Chutes - Glissades



Bonnes pratiques

- **Ne pas utiliser** d'appareils avec des câbles détériorés, ou des prises défectueuses **et signaler** tout matériel endommagé à son responsable ;
- **Entretien** les sols et ne rien laisser traîner ;
- **Ne jamais manipuler** un appareil électrique avec les mains humides ;
- **Porter** des chaussures confortables et antidérapantes.



Qu'est-ce qu'un accident de travail?

Art. L. 411-1 du Code de Sécurité Sociale :
« Est considéré comme accident de travail, quelle qu'en soit la cause, l'accident survenu par le fait ou à l'occasion du travail, à toute personne salariée ou travaillant, à quelque titre ou en quelque lieu que ce soit, pour un ou plusieurs employeurs ou chefs d'entreprise. »

LE MÉDECIN DU TRAVAIL UN INTERLOCUTEUR PRIVILÉGIÉ

Il conseille le salarié et l'employeur.
Il est lié par le secret médical.
Il aide à améliorer les postes et à les adapter à l'état de santé des salariés.

**N'hésitez pas à demander conseil
à votre médecin du travail.**

*Document réalisé par le STSM en partenariat avec
la DIRECCTE, la CARSAT Bretagne
et la FDM de la CMA 35.*



3 allée de la Croix des Hêtres, 35700 RENNES
Tél. : 02.99.12.13.00 - www.ast35.fr

Apprentis
esthéticiens



Risque chimique et allergies

Tous les produits utilisés en esthétique mais aussi les outils en métal (ciseaux, pinces...) et les gants en latex peuvent provoquer des allergies.

Il est important de prendre des précautions afin de prévenir ce risque qui entraîne souvent un abandon du métier.

Ces allergies sont de toutes formes :

- Eczéma des mains
- Urticaire
- Allergies nasales et oculaires (rhinites et conjonctivites allergiques)
- Asthme
- Œdème de Quincke, nécessitant l'intervention des secours en urgence

On peut devenir allergique à un produit en l'utilisant fréquemment alors que l'on ne réagissait pas à son contact en début d'apprentissage : **c'est la sensibilisation.**



Bonnes pratiques

 **Respecter et appliquer** les consignes d'utilisation des produits (dosage, mélanges interdits, stockage...).

→ **Pour prévenir une sensibilisation au niveau des mains :**

- **Avoir** toujours les mains en bon état (éviter les coupures, les griffures, les gerçures...) et les protéger contre le froid l'hiver ;
- **Se laver** les mains avec un savon doux, sans parfum, puis les sécher sans frotter (en tamponnant) ;
- **Utiliser** une crème hydratante hypoallergénique et sans parfum (recommandée par son médecin ou son pharmacien) ;
- **Proscrire** les gants en latex (privilégier les gants en vinyle ou nitrile).



Postures de travail et gestes répétitifs

La station debout prolongée et le piétinement font partie du métier et peuvent être à l'origine de problèmes circulatoires, de mal de dos...

Les gestes répétitifs et appuyés (massages) associés à un rythme soutenu peuvent entraîner des TMS (troubles musculo-squelettiques), des tendinites des mains, poignets et bras.

Bonnes pratiques



- **Régler** les tables de soins à hauteur ;
- **Privilégier** l'utilisation de tabourets réglables ;
- **Adopter** les bonnes postures : éviter les flexions et les torsions du dos.

Autres conseils

- **Manipuler** les produits en atmosphère ventilée ;
- **Savoir repérer** les composants irritants ou allergènes sur l'étiquette des produits utilisés (solvants, colophane, résines...);
- **Enlever** les bagues durant le travail ;
- **Rincer** immédiatement ses mains sous l'eau claire, en cas de contact accidentel avec un produit.
- **Porter** des gants (vinyle ou nitrile) et des lunettes de protection lors de la manipulation des solvants.



L'utilisation et la manipulation des huiles essentielles et des solvants (nettoyants, pinces, spatules et manucure) est à proscrire en cas de grossesse. Ne pas hésiter à se rapprocher de son médecin pour plus d'informations.

Risque infectieux Coupures, brûlures...

Les instruments et matériels (épilation, drainage lymphatique, soins des ongles, extractions de comédons) peuvent entraîner un contact avec le sang, le pus ou une plaie du client.

Le risque biologique est en lien avec les contacts corporels et le milieu humide (mycoses) : un soin particulier doit être apporté au niveau de l'hygiène des mains, de l'entretien du linge et du matériel.



Bonnes pratiques

- **Privilégier** le matériel à usage unique ;
- **Stériliser** systématiquement les instruments avant et après utilisation ;
- **Laver** les serviettes à 60° ;
- **Proscrire** les gants en latex (privilégier les gants en vinyle ou nitrile) ;
- **Être** à jour dans ses vaccinations (vaccin contre l'hépatite B recommandé) ;
- **Se renseigner** sur l'accessibilité de la trousse de secours et des numéros d'urgence ;
- **Désinfecter** toute plaie, même minime.

